

Biographie du maréchal Reille

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **5 (1860)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-329107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

confondu le grand droit international avec un mesquin droit civil. Il nous semble les voir d'ici discuter longuement le for du délit et le tribunal compétent, pour savoir à qui adresser leurs réclamations!

Soit au nom des droits auxquels elles croyaient, soit au nom de nos intérêts, elles pouvaient, comme organe d'une nation libre qui ne veut être sujette ni des uns, ni des autres, ni même de tous à la fois, traiter de puissance à puissance avec l'Etat en mesure de satisfaire à nos légitimes vœux. Nous avons préféré remettre d'entrée le soin de notre litige à une mère-tutrice, l'Europe de 1815, qui n'est plus aujourd'hui qu'un mythe. Plaise au ciel que, par suite des complications de l'Europe de 1860, nous n'ayons pas doubles motifs de regretter cette démarche!

BIOGRAPHIE DU MARÉCHAL REILLE

Reille (Honoré-Charles-Michel-Joseph), fils d'un conseiller du roi, lieutenant de la justice à Antibes, était né dans cette ville le 1^{er} septembre 1775. Au premier cri de guerre qui se fit entendre sur nos frontières, il s'enrôla comme simple grenadier dans le 2^e bataillon du Var, que commandait celui qui devait plus tard mériter le surnom d'*enfant chéri de la victoire*; c'était le 16 septembre 1791, et Reille avait à peine seize ans. Il fut envoyé à l'armée du Nord sous les ordres de Dumouriez et nommé sous-lieutenant le 15 septembre 1792 au 94^e régiment d'infanterie qu'on appelait encore royal Hesse Darmstadt. Un an après, le 27 novembre 1793, il obtenait le grade de lieutenant pour sa conduite aux affaires de Rocoux, de Liège et de Nerwinde. Masséna, qui avait eu l'occasion d'apprécier sa bravoure, le prit pour aide-de-camp et l'emmena au siège de Toulon, où il se distingua de nouveau.

De là, Reille passa à l'armée d'Italie; il combattit vaillamment à la prise de Saorgio le 29 avril 1794, à Loano surtout, où il exécuta une charge brillante. Il était un des plus braves officiers et une des espérances de l'armée à Montenotte, à Dego, à Lodi, qui ouvrirent le Milanais aux phalanges républicaines.

Le général Bonaparte, qui succéda à Schérer à l'armée d'Italie, le cita avec éloge dans son rapport au gouvernement, ce qui lui valut le grade de capitaine le 25 mai 1795. Castiglione, Corona, Bassano, Saint-Georges, Mantoue où il fut blessé, Arcole, Rivoli, la Favorite

¹ Article de M. E. Fieffé, dans le *Moniteur de l'armée*.

furent autant de triomphes pour le jeune officier que le général en chef nomma le 7 janvier 1797 chef d'escadron provisoire, à la suite du 15^e régiment de dragons. A Tarvis, il chargea avec une poignée d'hommes un régiment de cavalerie sur la glace et le détruisit; c'est ainsi qu'il mérita d'être confirmé dans son grade de chef d'escadron le 23 mai 1797.

La guerre, que le traité de Campo-Formio avait interrompue, se ralluma avec fureur. Reille, nommé le 15 février 1799 adjudant-général, suivit Masséna en Helvétie et justifia constamment la confiance de son illustre chef, qui, après l'avoir chargé de reconnaître tous les passages du Rhin depuis les Grisons jusqu'au lac de Constance, ainsi que les mouvements de l'ennemi sur la même ligne, arrêta, d'après son rapport, le plan de ses opérations. Il se signala encore à Coire, à Feldkirch, à Luciensteig et à Schwitz. Le général Oudinot, dont il devait recueillir un jour le bâton de maréchal, ayant été blessé, ce fut Reille qui prit le commandement de ses troupes, quoiqu'il ne fût pas l'officier le plus élevé en grade; mais il ne tarda pas à prouver qu'il était digne d'un tel honneur; il franchit le premier la Limath, se porta avec Masséna sur Zurich, où ils pénétrèrent ensemble, poursuivit l'ennemi vigoureusement et lui fit un grand nombre de prisonniers.

Avant de se rendre à Gênes comme général en chef de l'armée d'Italie, Masséna se reposa sur l'adjudant général Reille du soin de reconnaître les positions de l'armée française depuis Nice jusqu'au Mont-Cenis. Il le choisit ensuite pour aller exposer au premier Consul la situation de ses troupes et lui rendre compte des opérations de la campagne. Le général Bonaparte, ayant besoin à son tour d'un officier intelligent et dévoué pour envoyer un million à l'armée de Gênes et annoncer à Masséna qu'il se disposait lui-même à franchir les Alpes, jeta les yeux sur l'adjudant général Reille. Cette mission était difficile et périlleuse, Reille s'en acquitta glorieusement; il traversa pendant la nuit la flotte anglaise qui bloquait Gênes, échappa aux chaloupes lancées à sa poursuite, au feu de mousqueterie dirigé sur sa frêle embarcation, et entra dans la ville le 2 mai 1800. Peu de jours après, il faisait des prodiges de valeur en avant du mont Faccio, à la tête d'une colonne du centre des troupes aux ordres du général Miollis.

De retour en France, Reille fut envoyé le 30 septembre au camp d'Amiens, bientôt transformé en armée d'observation du Midi; il alla ensuite rejoindre les troupes stationnées dans la république italienne.

Promu général de brigade le 29 août 1803, Reille partit aussitôt pour le camp de Bruges, qu'il abandonna pour être employé à l'armée des côtes de l'Océan. C'est là qu'il fut nommé membre de la Légion d'Honneur, puis commandant de l'ordre le 14 juin 1804. Après avoir

visité successivement les plus importantes places du littoral, il obtint, sous le général Lauriston, le commandement en second des troupes embarquées à Toulon sur la flotte de l'amiral Villeneuve et prit part au combat du cap Finistère.

Mais déjà naissait la Grande Armée ; elle réclamait Reille comme l'un des jeunes officiers généraux les plus distingués. Il la rejoignit au mois de septembre 1805, et commanda, dans la haute Autriche une brigade du 5^e corps, qui marcha en première ligne au combat de Saalfeld, où fut tué le prince de Prusse, et à la journée d'Iéna, où périt l'armée de Frédéric-Guillaume.

A la bataille de Pulstuk, le 26 décembre 1806, il prit le commandement de la division du général Gudin, grièvement blessé, et enfonça le centre des Russes. Quatre jours après, l'Empereur signait à Varsovie un décret qui le nommait général de division. Mais ce n'était pas encore assez. Reille mérita bientôt une nouvelle distinction par son héroïque conduite à Ostrolenka, où, comme chef d'état-major du 5^e corps, il déploya autant de talent que de bravoure. Napoléon se l'attacha alors comme aide-de-camp le 13 mai 1807.

Après avoir été deux fois témoin de la défaite des Russes à Heilsberg et à Friedland, le général se porta sous les murs de Stralsund assiégée, jusqu'à ce que la paix de Tilsitt l'investit de fonctions administratives ; il fut nommé commissaire extraordinaire en Toscane et reçut la décoration de chevalier de la couronne de Fer le 23 décembre.

Reille quitta l'Italie pour l'Espagne, comme il avait quitté les côtes de l'Océan pour les rives du Danube : pour le suivre dans sa glorieuse carrière, il faut en quelque sorte passer en revue tous les grands événements de l'ère impériale.

En Catalogne, où il fut employé en 1808, il signala son arrivée par la levée du siège de Figuières et la prise de Roses. Ayant appris qu'un corps espagnol de 10,000 hommes s'avancait sur nos frontières, il ne laissa qu'un faible détachement dans ces deux places et marcha à la tête de cinq bataillons à la rencontre de l'ennemi ; il tourna ses flancs, le harcela et le contraignit, par l'habileté et la sûreté de ses manœuvres, à chercher un refuge dans Girone. Il dut à ce brillant fait d'armes d'être créé comte de l'Empire le 8 décembre 1808, au moment où Napoléon lui-même venait d'entrer à Madrid.

L'Empereur ne resta pas longtemps dans la Nouvelle-Castille ; la cinquième coalition le ramena en 1809 sous les murs de Vienne. Reille fut alors rappelé à la Grande Armée, où il combattit, comme au début de sa carrière, sous les yeux de son maître, Masséna. Si la journée du 22 mai immortalisa le héros d'Essling, celle du 6 juillet, à Wagram, couvrit Reille de gloire ; il y commanda avec la plus rare

intrépidité la division de la garde chargée de soutenir la batterie de cent pièces de canon qui, selon l'expression de Napoléon, foudroya les carrés autrichiens comme une forteresse.

La même année, on retrouve Reille en Zélande et ensuite en Espagne, où il alla, au mois de septembre, prendre le commandement des deux divisions de l'armée du Nord. Le 29 mai 1810, il devint gouverneur de la Navarre. Dans cette position, il fit une guerre acharnée aux partisans espagnols et particulièrement à Mina, qui avait donné à ses bandes une organisation presque régulière. Le général Reille marcha contre lui, l'attaqua près de Sigüenza, le mit en déroute et dispersa les guérillas dans les montagnes. Il courut aussitôt au secours de Suchet, dont les forces n'étaient pas suffisantes pour faire le siège de Valence, et il contribua à la prise de cette place.

Chargé au mois de janvier 1812 du commandement du corps de l'Ebre, il le quitta le 16 octobre pour celui de l'armée de Portugal, composée de huit divisions d'infanterie, de deux divisions de cavalerie, ainsi que de détachements d'artillerie et de génie, formant un effectif de 61,000 hommes. C'était l'héritage de Masséna et de Marmont; il avait sous ses ordres des généraux tels que Foy, Clauzel, Boyer. Lui seul avait paru digne à Napoléon de prendre en mains un commandement aussi important. « M. le duc de Feltre, écrivait l'Empereur au ministre de la guerre, je pense que l'homme le plus propre à commander l'armée de Portugal est le général de division Reille. S'il n'est survenu aucun événement, vous lui donnerez le commandement de cette armée. »

Le 3 avril 1813, Napoléon lui conféra une nouvelle récompense en le nommant grand'croix de l'ordre de la Réunion, témoignage de reconnaissance que l'illustre capitaine qui allait fouler une dernière fois les plaines de la Germanie donnait au général qui le servait avec dévouement dans la Péninsule.

Dans le conseil de guerre qui fut tenu avant la bataille de Vittoria, le général Reille proposa de rassembler toutes les troupes disponibles et de prendre la ligne d'opération par Logrono et la Navarre. Ses avis ne furent pas écoutés, mais il n'en soutint pas moins sa réputation l'épée à la main, et avec 7,000 hommes seulement il concourut à conserver l'armée du roi Joseph. Investi dès le 6 juillet du commandement de l'aile droite de l'armée aux ordres du maréchal duc de Dalmatie, il combattit sur la Bidassoa, à Saint-Jean-de-Luz, à Orthez et à Toulouse.

Chevalier de Saint-Louis le 27 juin 1814, inspecteur général des 14^e et 15^e divisions militaires, grand officier de la Légion d'Honneur le 29 juillet, il fut mis en non-activité à la même époque et épousa

la fille du maréchal Masséna, qui s'était plu depuis longtemps à le considérer comme son fils et son émule.

Les Cent Jours ajoutèrent un nouveau lustre à la gloire du général Reille; placé à la tête du 2^e corps d'armée, il se distingua aux Quatre-Bras et dans la fatale journée du 18 juin, où il eut deux chevaux blessés sous lui. Il avait trente-neuf ans lorsqu'il eut la douleur de voir la fortune de la France s'abîmer dans le grand naufrage de Waterloo. Il ramena jusqu'à la frontière les débris des 1^{er}, 2^e et 6^e corps, qui furent réunis en un seul sous son commandement le 23 juin; dès ce moment, comme si le destin qui avait brisé l'aigle impériale eût en même temps brisé son épée, son cœur cessa de battre au feu des batailles.

Mis en non-activité en 1815, Reille fut successivement pair de France, membre du conseil supérieur de la guerre, président du comité consultatif de l'infanterie et de la cavalerie, et enfin maréchal de France le 17 septembre 1847, sous le ministère du général Trezel.

Telle fut la vie de l'une des plus pures illustrations militaires de l'Empire, de l'homme de bien que les honneurs recherchèrent plus qu'il ne les rechercha lui-même. Il était sénateur, grand-croix de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, de Saint-Michel et du Saint-Esprit, de Saint-Henri de Saxe, des Séraphins de Suède, commandeur de l'ordre militaire de Bavière, décoré de la Médaille militaire, et son nom est inscrit sur l'arc de Triomphe de l'Etoile; mais dans la retraite où il abritait sa vieillesse, il semblait s'efforcer de se faire oublier, comme si l'on pouvait oublier de tels services rendus à la patrie.

Le maréchal Reille a terminé sa carrière le 20 mars dernier, à l'âge de quatre vingt-quatre ans, après avoir pris part à 180 batailles ou combats; le temps qu'il n'a pas donné à la guerre, il l'a employé, toujours au service de son pays, dans des missions diplomatiques ou administratives.

Vaud. — Dans sa séance du 15 mai courant, le Conseil d'Etat a nommé MM. *Porchet*, Fr., à Yverdon, 1^{er} sous-lieutenant porte-drapeau du bataillon d'élite dans le 6^e arrond.; — *Blanc*, A., à Vevey, capitaine de mousquetaires n^o 1 de réserve dans le 1^{er} arrond.; — *Fauquet*, Gabriel-Frédéric, à Riez, lieutenant de chasseurs d'élite du bataillon 9^e dans le 3^e arrond.; — *Secretan*, Charles, à Lausanne, médecin-adjoint au rang de 1^{er} sous-lieutenant; — *Aguet*, Charles, à Yverdon, capitaine de chasseurs de gauche n^o 1 de réserve dans le 6^e arrond.; — Le 21, MM. *Corthey*, Adolphe, à Lausanne, 2^e sous-lieutenant de chasseurs n^o 1 de réserve dans le 3^e arrond.; — *Mil-liquet*, Samuel-Alphonse, à Pully, mousquetaires n^o 2 de réserve dans le 3^e arrond.; — Le 25, M. *Falquier*, Jules-Edouard, à Montreux, lieutenant porte-drapeau du bataillon d'élite dans le 1^{er} arrond.; — Le 29, M. *Vivian*, Louis, à Crissier, capitaine d'état-major, de cavalerie. — Le 1^{er} juin, M. *Bercier*, Benjamin, à Ollon, 2^e sous-lieutenant porte-drapeau du bataillon de réserve dans le 2^e arrond.; — Le 31 mai, MM. *Dufaux*, Louis-Abram, à Vevey, lieutenant de mousquetaires n^o 1 de réserve dans le 1^{er} arrond.; — *Rossat*, Auguste, à Granges, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de droite n^o 2 de réserve dans le 8^e arrond.; — *Jaumin*, Eugène-Henri, à Cudrefin, 2^e sous-lieutenant de chasseurs de gauche n^o 1 de réserve dans le 8^e arrond.; — *Bauverd*, Jules, à Lausanne, 2^e sous-lieutenant de grenadiers n^o 1 de réserve dans le 3^e arrond.; — *Bezenens*, Charles, à Echallens, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite dans le 5^e arrond.